

CONTRAT D'UTILISATION DE LA CDN POUR LES ADMINISTRATIONS

Inforum - Rue Royale 168 - 1000 BRUXELLES

TVA BE 0472.721.679 - RPM Bruxelles

représenté par Philippe Aernout, directeur

Et

Ci-dessous dénommé(e) le client,

représenté(e) par

concluent un contrat d'utilisation de la Classification Décimale Nationale aux conditions suivantes et déclarent avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation.

Dans le cadre du présent contrat on entend par:

- **CDN** : la Classification Décimale Nationale, propriété de l'asbl Union des Villes et Communes belges et dont la gestion, le développement et la commercialisation a été confié à Inforum sa.
- **le client** : la personne morale, partie au présent contrat
- **l'utilisateur** : la personne physique qui consulte la CDN et qui est soit la personne physique cliente si le client est une personne physique, soit un membre du personnel du client et dûment identifié par celui-ci, si le client est une personne morale.

art. 1 Aux termes de ce contrat, le client a le droit d'utiliser la CDN.

Dans le respect des conditions générales d'utilisation :

- a. si le client est une personne morale, le nombre des utilisateurs n'est pas limité, sauf accord écrit entre les parties ;
- b. si le client est une personne physique, la consultation de la CDN est limitée à cette personne physique, sauf accord écrit entre les parties.

art. 2 Le montant de l'abonnement à la CDN à partir du 1 janvier 2025 est de 182 € htva par an. La facturation est annuelle. L'abonnement est facturé en janvier, anticipativement. Pour un abonnement souscrit en cours d'année, le montant de l'abonnement de la première année sera proportionnel au nombre de mois restant dans l'année en cours.

art. 3 Les conditions générales d'utilisation de la CDN sont disponibles à l'adresse internet http://www.inforum.be/PDF/conditions_generales.pdf. Le client garantit la connaissance et l'acceptation desdites conditions par chaque utilisateur et ce, dès la première utilisation du code d'identification et du mot de passe.

Fait en double exemplaire à....., le

Pour Inforum

*Pour la commune / le CPAS /
l'intercommunale / la zone de police,*

*Philippe Aernout,
Directeur*

Ce contrat peut être envoyé par courrier à Inforum, Rue Royale 168, 1000 Bruxelles, ou par email à helpdesk@inforum.be